

Unibail-Rodamco SE

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées
dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au
montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux
rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2013**

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de Versailles

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

UNIBAIL - RODAMCO SE

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Directeur général des Fonctions Centrales. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 3 691 683,07 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 mars 2014

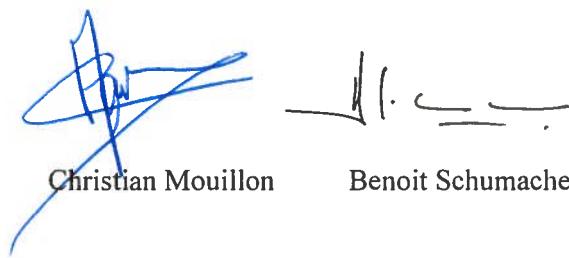
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Damien Leurent

ERNST & YOUNG Audit



The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is more complex and appears to be "Christian Mouillon". The signature on the right is simpler and appears to be "Benoit Schumacher".

Christian Mouillon

Benoit Schumacher

DAJ/Mathilde FLEYTOUX
Tél: 01-76-77-60-84

Monsieur Damien LEURENT
DELOITTE & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 NEUILLY SUR SEINE

Monsieur Christian MOUILLON
Monsieur Benoit SCHUMACHER
ERNST & YOUNG AUDIT
Tour First
1/2 place des saisons
92400 COURBEVOIE PARIS LA DEFENSE 1

Par porteur

Paris, le 31 mars 2014

Messieurs les Commissaires aux Comptes,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-115 4° du Code de commerce, le montant global des salaires et avantages en nature et cotisations retraites versé aux cinq personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et restant à la charge d'Unibail-Rodamco s'élève à :

3 691 683,07 €

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Commissaires aux Comptes, l'assurance de mes salutations distinguées.

Armelle CARMINATI-
Membre du
Directrice Gé
Fons



Unibail-Rodamco SE

7, place du Chancelier Adenauer /// CS 31622 /// 75772 Paris Cedex 16 /// France /// Tél.: +33 1 486 200 255 // S.E. au capital de 486 200 255 € /// 682 024 096 RCS Pari

/// .u i